

# Circulaire n°6 du 9 février 2017

Aux : Présidents de Ligues pour transmission aux Clubs  
Présidents de Comités

De : Jean-Marie BELLICINI  
Michel HUERTAS

Copie : Comité Directeur  
Ghani YALOUZ  
Julien MAURIAT

**OBJET : Adhésion collective clubs au Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)**

Chers amis,

Afin d'accompagner la professionnalisation des clubs, la FFA a décidé de renouveler pour 2017 le système de **l'adhésion collective au CoSMoS** garantissant ainsi un tarif préférentiel à l'ensemble de ses Clubs.

A noter que depuis 2016 tous les Clubs (employeurs ou non-employeurs) peuvent adhérer au CoSMoS. Ainsi, un Club primo-employeur pourra être accompagné dans son projet de création d'emploi.

Adhérer au CoSMoS et vous serez :

- **conseillé** par des juristes à votre écoute par téléphone et par mail,
- **accompagné** via des outils actualisés en ligne (modèles de contrat de travail, fiches pratiques...),
- **informé** via la newsletter d'actualités et des alertes infos,
- **formé** via des sessions de formation à un tarif préférentiel,
- **représenté** dans toutes les négociations de la branche sport.

Pour rappel, le système de l'adhésion collective propose la grille tarifaire ci-dessous :

Type d'adhésion	Adhésion collective clubs	Adhésion individuelle
Jusqu'à 7 salariés ETP* du club	50 €/an	100€/an
Plus de 7 à 20 ETP*	100 €/an	200€/an
Plus de 20 à 50 ETP*	175 €/an	350€/an
Plus de 50 à 500 ETP*	600 €/an	1 200€/an
Plus de 500 ETP*	1650 €/an	3 300€/an

\*La règle de calcul du nombre de salariés "Equivalents Temps Plein" doit se faire comme suit : un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart-temps emploie en réalité  $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$  salariés ETP.

Pour bénéficier de cette offre, voir le lien suivant :

<http://cosmos.asso.fr/adherer/1227>

Il vous faudra alors :

- 1) Renseigner vos identifiants de connexion communiqués par le CoSMoS (email et mot de passe), si vous avez un compte.
- 2) Ou créer un compte et cocher « Offre collective »

Vous avez également la possibilité de renseigner le Bulletin d'adhésion collective papier que vous trouverez ci-dessous et de le retourner, accompagné du chèque de cotisation, au CoSMoS (1 avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13).

Il convient de préciser que dans le cadre de cette adhésion collective, **le club mandate la FFA pour le représenter au sein du CoSMoS et prendre part, en son nom (y compris pour voter), à l'ensemble de ses travaux et instances. Le club conserve la possibilité d'assister à l'AG du CoSMoS.**

**De plus, la saisine du service juridique du CoSMoS s'effectuera de la manière suivante :**

- La FFA pourra répondre en direct aux questions de 1<sup>er</sup> niveau en matière de droit social et d'application de la Convention collective, par l'intermédiaire du Coordinateur des dispositifs emplois.
- Le CoSMoS prendra le relai pour les demandes plus complexes (relecture contrat de travail, conseil juridique sur une procédure de licenciement...etc.).

Depuis sa création en 1997, le CoSMoS a toujours été le lieu de rassemblement le plus large des employeurs du sport : plus le CoSMoS réunira un nombre important d'adhérents, mieux il sera en capacité de défendre les intérêts de l'Athlétisme.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter Emmanuel BRISSET, Coordinateur des dispositifs emploi à la FFA par téléphone (01 53 80 70 55) ou par courriel ([emmanuel.brisset@athle.fr](mailto:emmanuel.brisset@athle.fr))

Jean-Marie BELLICINI  
Secrétaire Général

Michel Huertas  
Vice-président au Running  
et au développement des Clubs



## BULLETIN D'ADHÉSION COLLECTIVE (club d'une fédération sportive)

Nom de votre fédération sportive :

.....

Nom de votre structure :

.....

■ Adresse postale de votre structure :

.....

Code postal : / / / / /

Ville : .....

■ Tél : ..... Fax : .....

### Interlocuteurs

■ Nom, prénom du représentant légal de votre structure :

.....

■ Nom, prénom de l'interlocuteur CoSMoS désigné au sein de votre structure :

..... Fonction : .....

■ Portable : .....

■ Adresse email en majuscule (obligatoire) :

...../.....@...../.....

### Votre structure

Forme juridique :

Association loi 1901

Société

Autre, à préciser : .....

Type de structure :

Clubs omnisports

Club unisport

EURL

SA

SARL

SAS

SASU

Autre, à préciser : .....

N°SIRET : /



conseil social  
du mouvement sportif

